**CONSEIL MUNICIPAL**

**VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022**

**COMPTE-RENDU A APPROUVER**

• Le conseil approuve le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 20 octobre 2022

• Commission Locale d’Evaluation des Charges Transférées

Le rapport de la CLECT, établi suite à la rétrocession de la voirie aux communes, est approuvé par le conseil.

• Le conseil décide de retenir la caution de 310€ d’entrée d’un appartement situé au dessus de l’ancienne mairie afin de couvrir les frais de nettoyage.

• Suite à une location de la salle multimédia, quelques dégâts ont été constatés. Le conseil décide de demander au locataire le remboursement de la somme de 250 €, correspondant aux dégâts et aux frais d’intervention d’un agent.

• Primagaz a informé la commune que le gaz biopropane, actuellement livré à la commune, pour un coût de 890 € HT/tonne, ne peut plus être produit. Pour l’instant, le fournisseur propose de le remplacer par du gaz propane fossile pour un coût de 840 € HT/tonne, ce prix étant maintenu jusqu’au mois d’avril.

• Projet de lotissement aux Fontanettes

L’étude est toujours en cours.

• Projet de construction de logements sociaux à côté de la salle de musique.

Un projet de construction de 6 maisons de plein pied présenté par Logidia sur le terrain vers la salle de musique est proposé.

Une rencontre est prévue avec la SEMCODA, pour une autre proposition.

• Logements

Certaines réparations sont à la charge des locataires. Une liste précise leur sera remise afin de définir les réparations qui leur incombent et celles qui sont à la charge du propriétaire.

• Aménagement de la rue du stade

Une estimation du cabinet Infratech comprenant la démolition de la maison Maître est présenté au conseil. La commision va étudier cette proposition. L’appel d’offre ne sera pas lancé avant Janvier.

• Compte-rendu des commissions

⮚ *Voirie*

✓ Le conseil prend connaissance du courrier transmis par le Département concernant la sécurisation de la route vers la zone artisanale du Mollard. La réponse n’étant pas satisfaisante, le maire propose de reprendre contact avec les services.

✓ Référent déchets. A la demande de Grand Bourg Agglomération, Guillaume HEUZÉ est désigné référent déchets. Yves MICHON le remplacera en cas d’indisponibilité. Quant à la désignation d’un agent référent, il est proposé de demander à Patrick CHOSSAT.

✓ Deux devis établis par Aquachris pour l’abbatage d’un platane à la garderie et d’un chêne au stade sont présentés pour un total de 1628€ TTC.

✓ Un lampadaire et un miroir ont été percutés par une voiture à l’entrée sud du village. Un constat a été établi avec le propriétaire du véhicule.

✓ Les travaux de rénovation du réseau d’eau potable sont en cours route de Malafretaz et route des Orcières.

✓ Le conseil est informé que M. Franck JANAUDY va mettre en place une aire d’accueil de camping caristes vers son exploitation.

✓ Des travaux d’aménagement du trottoir devant le futur magasin de fromages vont être entrepris pour y permettre l’accessibilité. L’ouverture est prévue mi janvier.

⮚ *Affaires scolaires, communication*

✓ Un compte-rendu du 1er conseil d’école est donné.

Cette année, 173 élèves fréquentent l’école publique contre 189 l’année dernière. Les effectifs par classe oscillent entre 23 et 26 élèves.

⮚ *Aménagement*

✓ Vestiaires

⬩ L’appel d’offres pour la structure du auvent représentant la tranche optionnelle est lancé. Réponse pour le 12 décembre.

⬩ Le chantier avance normalement. Les travaux devraient être terminés en fin d’année.

⬩ L’installation de la pompe à chaleur au centre de loisirs a été réalisée.

⬩ Les radiateurs électriques des appartements du Chenevier et de l’immeuble Curtil Baly ont été changés.

⮚ *Social, petite enfance*

✓ L’action Happy Mobil a démarré.

✓ Le CCAS devra revoir le prix des colis en raison de l’augmentation des produits. Une réunion va être programmée avant la fin de l’année.

⮚ *Patrimoine*

✓ Suite aux travaux effectués par Hervé BRODARD dans l’appartement qu’il loue à la commune, (isolation, réfection des sols), le conseil décide de lui déduire 3 mois de loyer principal.

✓ Le conseil est informé de la dégradation de la porte de l’espace multisport.

✓ Le velux de l’appartement situé au dessus de la boulangerie a été réparé par l’entreprise Tissot.

✓ 1 logement T2 est disponible au-dessus de la garderie.

⮚ Commission *énergie*

✓ Quelques modifications ont été effectuées sur l’éclairage de l’espace multisport et à la garderie.

✓ Un inventaire des luminaires énergivores a été effectué à l’école et à la garderie. Un devis de remplacement sera demandé à 3 entreprises.

✓ Une inscription sur le site ENEDIS a été effectuée afin de suivre les consommations.

✓ L’éclairage public sera éteint de minuit à 5h00 du lundi au jeudi dans les quartiers non concernés jusqu’à présent. Cette mesure sera effective prochainement.

• Divers

Des problèmes de transport Rubis ont été signalés devant le conseil.

• Questions diverses

⮚ Le maire donne un compte-rendu de la visite du SDIS à la salle multimédia

⮚ Le maire soulève le manque d’information concernant le ramassage des poubelles lié au jour férié.

⮚ Le maire informe le conseil de la visite de Sylvie VERNOUX, responsable du Règlement Général sur la Protection des Données personnelles au sein de Grand Bourg Agglomération.